192

...quées

en gé-

ENAGE.

ERT

...Y.

...ISIER.

...16

... dite:

...Y Co.

...ville.

... AVEC

PITARD

...ATRE ET

...RGOGNE.

Pavia.
...AUSSURES

YALE,
Nouvelle-Orléans.

JAMES DUREL.
Durel,

...ailhes,
...IEN,
... Royale,

Bros,
... DE
SOULIERS
... ET VISSES.
... VILLE----37

...ACKSON,
... Anne et
... Orléans.

Larose
... DE
... Etrangères
Broderies,
... etc.

& fils,
...ERS,

Chaussures

...oi,
...78, Armurier.



# SUPPLEMENT
—DE—
## L'ABEILLE.
NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 31 AOUT 1884.


## FEUILLETON.

# UN CRIME.

PAR

Henry Gréville

[Suite]

Elle avait arraché une touffe de perce-pierre dont elle mordillait le feuillage épais et poivré.

—Cela ne te fait pas de peine?

—Si, et à toi?

Il gardait le silence; elle ramena vers lui son frais visage singulièrement changé. La bouche sévère, le regard profond et triste donnaient une expression si nouvelle à la figure enfantine qui avait gagné le cœur de Marin, qu'il en fut frappé et l'examina comme s'il ne la connaissait pas.

—Moi.... dit-il....

D'un revers de la main il balaya sur la pierre auprès de lui une poignée de gravier et de petits coquillages; puis il répéta le même mouvement deux ou trois fois d'une façon machinale, sans s'en apercevoir, pendant que les coins de sa bouche serrée à grand'peine réprimaient un sanglot.

Monique le regardait avec une émotion mêlée de curiosité. C'était pour elle, pour la petite fille traitée avec si peu de cérémonie jusqu'alors, que ce grand garçon résistait si courageusement à l'envie de pleurer? Elle pouvait faire couler des larmes d'hommes, ces larmes rares et précieuses, que le plus profond désespoir, que l'angoisse mortelle arrachent seuls aux yeux vaillants?

A tout premier amour de jeune fille s'ajoute un peu de curiosité. Elle voudrait savoir comment chez l'homme sont ressentis les sentiments qui lui apparaissent si doux et si troublants. Elle s'étonne qu'il semble tranquille et content quand elle se sent troublée, et ne peut comprendre comment il est ému de choses qui à elle semblent toutes simples.

Monique n'était pas une demoiselle civilisée, mais elle avait une finesse naturelle qui la faisait deviner vite et sûrement.

—Comme il m'aime! se dit-elle pleine d'orgueil. Et elle se sentit certaine de son empire. — Il a peur que je ne l'aime pas assez! fut sa seconde pensée, mêlée d'un peu, très-peu, de compatissante ironie.

Et pourtant Marin avait raison de craindre; elle ne l'aimait pas assez.

—Pourquoi es-tu si triste? lui dit-elle en étendant la main vers son bras.

Il fit un léger mouvement de recul, elle retira sa main.

—Tu crois que ça me fait plaisir de te voir t'en aller? dit-il avec une sourde colère.

—Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse? répondit Monique avec un petit haussement d'épaules. Je n'y peux rien! tu sais bien que si ma mère voulait m'écouter, je resterais...

Marin parut touché, et se rapprochant, c'est lui qui prit la main de sa promise.

—Tu t'en vas, dit-il d'une voix grave et parlant lentement; tu vas mener une autre vie, voir d'autres gens; tu penseras aussi des choses différentes, tandis que moi, je resterai au pays, et je ne changerai pas....

—Pourquoi ne viens-tu pas aussi en service à Rouen? fit tout à coup joyeusement Monique.

Bonami secoua la tête.

—Je ne suis pas un domestique de bourgeois, moi, dit-il. Je suis un paysan, et je n'ai plus l'âge de prendre d'autres habitudes; d'ailleurs, je le pourrais que je ne le voudrais pas. Je puis être un bon valet de ferme chez quelque gros propriétaire des environs, je ne ferais qu'un mauvais oiseau de cage.

Monique ne comprenait pas bien la différence, mais elle vit qu'il serait inutile d'insister.

—Ce n'est pas moi qui changerai, reprit Marin, suivant sa pensée; je resterai le même malgré vents et marée....

—Bien sûr? demanda Monique en se penchant un peu vers lui.

Il sourit d'un beau sourire tranquille.

—Tu vois ce rocher noir qui est là? dit-il en étendant la main droite vers un bloc de granit couvert d'algues, que les flots quittaient et reprenaient tour à tour plusieurs fois par minute. Il est toujours sous l'eau, tantôt dessus, et pourtant, depuis que tu es au monde, tu l'as toujours vu là? Il y était bien avant nous, et quand mon ancien arrière-grand-père, le premier Bonami, a bâti notre maison là-haut, il y était déjà depuis des années et des années. Il n'a pas changé pourtant, et tous ceux qui sont venus lui ont vu la même figure. Eh bien, moi, Monique, je suis comme lui, dur à la peine, et toujours le même. Si tu as peur de me voir changer, pense à la roche noire, et rassure-toi.

—Mais moi, dit la jeune fille un peu intimidée, je ne changerai pas non plus!

Il la regarda avec une tendre pitié.

—Si jeune, dit-il, et si petite, si peu femme, et pas faite pour avoir du chagrin.... Si tu changeais, il n'y aurait rien d'étonnant, et ce ne serait pas ta faute!

Monique se sentit blessée dans sa fierté de fiancée et se mit à pleurer.

—Je ne sais pas pourquoi, dit-elle, tu me dis des choses qui me font de la peine. Je t'aime tant que je peux, et c'est injuste de ta part de t'en prendre à moi pour des affaires que ni toi ni moi ne connaissons.

—Tu as raison, fit Marin en passant sa main sur les cheveux rebelles que le vent agitait en tous sens autour du joli visage contristé de la jeune fille.

Elle sourit et le regarda avec confiance.

—Tu m'écriras? demanda Marin. Tous les quinze jours?

—Oui, fit-elle. Mais toi aussi?

—Je ne suis pas fort en écriture, dit le jeune homme un peu embarrassé. Mais je t'écrirai tout de même. Tu ne montreras mes lettres à personne?

—Grande bête! Puisque je ne connais personne.

—Tu auras vite fait des connaissances, murmura le fiancé. Pourvu que ce soient de bonnes connaissances!

Une éclaircie se fit soudain dans l'esprit de Monique.

—Tu es jaloux? dit-elle en riant, tant cela lui semblait drôle.

Il la regarda un instant, d'un air presque méchant, et répondit ensuite;

—Cela se peut. Et quand cela serait?

Monique hésita, sourit, puis devint grave tout à coup. La physionomie de son prétendu n'appelait pas le sourire.

—On a bien le droit d'être jaloux de sa femme! dit Marin, d'un ton bourru; et bien plus encore de sa promise, car sa femme, on la tient, — tandis que sa promise.... et une promise qui s'en va si loin....

Il saisit d'un geste désespéré les deux poignets de la jeune fille et la regardant avec une suprême tendresse :

—O Monique, s'écria-t-il, ne me trompe pas! N'aime que moi, n'aie confiance qu'en moi, sois honnête pour moi! Car si tu ne m'aimais plus,—tu vois ce trou-là, en bas des roches? Je m'y jetterais avec une pierre au cou, aussi vrai que nous voilà nous deux!.... et que tu pleures, ajouta-t-il en se penchant vers la jeune fille, dont il essuya les larmes avec ses lèvres.

Une grande flamme passa tout à coup dans le cœur encore mal éveillé de Monique, et elle regarda son fiancé hardiment, dans les yeux.

—Je n'aimerai que toi, je n'aurai confiance qu'en toi, dit-elle. Tu peux compter sur moi comme sur ta femme fidèle.

Ils échangèrent un baiser et restèrent muets, écrasés sous l'impression d'un mystère solennel auquel ils participaient presque à leur insu.

Marin leva les yeux vers la falaise.

—Ta mère te cherche, dit-il à Monique; allons la rejoindre là-haut. Il ne faut pas qu'on se moque de nous, nous ne l'avons pas mérité.

Lentement, comme des gens qui ont l'habitude de la falaise, ils gravirent les cent mètres de hauteur en suivant les lacets du chemin dans le gazon ras et dru, sans cesse écourté par la dent active des brebis, et ils arrivèrent près des travailleurs sans avoir échangé d'autres paroles.

Ils avaient l'air si grave et si triste que les plaisanteries expirèrent sur les lèvres de ceux qui auraient été tentés d'en faire.

La collation était terminée, on coupa la fougère pendant deux heures encore, après quoi la bande joyeuse reprit le chemin du village, en s'égrenant au seuil des maisons. Clémence et sa fille se trouvèrent les dernières, escortées de Marin qui les suivait silencieusement.

Quand ils se virent seuls tous trois sur la place, devant la maison de M. Mahaut, ils échangèrent un regard plein de discours muets.

—Vous lui avez donné de bons conseils, dit Clémence à son futur gendre.

Comme il la regardait un peu surpris :

—Ça se voit, ajouta-t-elle; elle a la figure bouleversée! Elle était comme ça la veille de sa première communion. Allons, Marin, venez souper avec nous, et demain aussi, puisqu'elle s'en va lundi.

Elle entra dans sa maisonnette, et ils la suivirent, toujours très-graves.

### VI

A huit heures du matin, le lundi suivant, Monique se trouva, un petit paquet à la main, une vieille petite malle auprès d'elle, au bout de la place de Champoey, près de l'église, là où le voiturier s'arrête pour laisser manger l'avoine à ses chevaux.

La petite malle était bien vieille en vérité. Deux bandes de peau de porc, revêtues de leurs soies, évoquaient le souvenir d'une époque où les malles et ce qu'on mettait dedans étaient plus solides que de nos jours. C'était celle qui avait jadis servi au père de Monique lorsqu'il était revenu du service militaire, — Il y avait si longtemps! Oubliée dans le grenier, elle avait amassé beaucoup de poussière, mais on l'avait soigneusement nettoyée, frottée, brossée, dedans comme dehors; on avait graissé la serrure rouillée, et voici qu'elle était prête à suivre la fillette dans ses pérégrinations, comme elle avait jadis suivi le père.

On se hasarderait beaucoup en affirmant que tout Champoey assistait au départ de Monique; mais pour être juste, il faudrait en accuser une bonne moitié, la moitié féminine tout entière—et quelques représentants de l'élément masculin en plus.

C'était un gros événement. Champoey n'avait guère assisté à des départs semblables. Non que de loin en loin une jeunesse évaporée n'eût pris la voiture pour ne plus revenir, mais ces départs clandestins n'offraient aucune solennité. Cette fois, Monique Brequet représentait le pays, Champoey lui-même, immolé sur l'autel du devoir et de l'obéissance filiale.

—C'est risquer gros, disaient les matrones en hochant la tête. Je n'enverrais pas ma fille comme cela, si loin toute seule!

—Est-elle heureuse! pensaient les jeunes filles. Mais elles feignaient un dédain profond pour le goût d'aventures qui poussait au large cette petite barque novice, en même temps que leurs yeux, malgré elles, brillaient d'envie.

Clémence était impassible. Son visage était très-pâle, ses traits serrés plus tirés encore que de coutume; mais on n'aurait pu surprendre un mouvement de sa bouche ou de ses yeux qui trahît l'émotion....

Monique ne pleurait plus; on voyait qu'elle avait pleuré; ses lèvres tremblaient encore par moments, et sa poitrine se soulevait en gros soupirs, comme celle d'un enfant mal consolé.

La voiture se montra au détour de la route, au milieu d'un "Ah!" général. Le conducteur sauta précipitamment à bas, car on avait dix minutes de retard, débrida les chevaux et leur mit le nez dans la mangeoire.

Aussitôt les groupes se rapprochèrent de Monique, et M. Mahaut sortit de sa maison, accompagné de son état-major ordinaire, sa femme et ses filles. Il tenait à la main, cachetée d'un superbe cachet rouge, la lettre officielle qui devait présenter Monique à ses protecteurs.

—Tout est arrangé, dit-il : on viendra t'attendre là-bas à la gare; tu n'as plus qu'à te laisser mener jusqu'au chemin de fer par le conducteur, qui est un brave homme, et qui m'a promis hier, de ne pas te quitter avant que tu sois dans le train. Au revoir, Monique Brequet, sois honnête fille et bonne servante, fais honneur à ton pays, et à ton retour ton pays te fera honneur.

Sur cette phrase majestueuse, M. Mahaut donna une lourde poignée de main à sa jeune protégée, et rentra dans sa demeure. Madame Mahaut s'approcha à son tour avec un panier recouvert de linge, renfermant une motte de beurre confectionnée de ses mains, que Monique devait remettre à la sœur de la digne femme. Ses recommandations furent longues, mais d'une précision telle qu'il devenait impossible de s'égarer sur le moindre point.

La jeune voyageuse l'écoutait d'une oreille distraite, et se demandait, pendant tous ces discours, pourquoi Marin ne s'était pas montré.

Elle l'avait vu un instant le matin à l'aube, alors qu'elle était allée chercher de l'eau à la fontaine pour la dernière fois; ils avaient à peine échangé quelques paroles, car lorsqu'on a trop de choses à se dire, on ne trouve plus rien, et, depuis, elle avait bien espéré le revoir longuement. Faudrait-il qu'elle partît sans lui avoir dit adieu?

L'absence de Marin donnait lieu à quelques commentaires dans le public; les plus malins prétendaient qu'il était allé attendre le passage de la diligence au pied d'une rude côte, distante d'une lieue environ, que les voyageurs avaient l'habitude de monter à pied, pour alléger la tâche des chevaux; d'autres disaient qu'il s'était enfermé chez lui, ne voulant point montrer plus de chagrin qu'il ne sied à un homme....

Monique, inquiète, incapable de comprendre ce qu'on lui disait de toutes parts, leva les yeux vers l'église, qui bordait un des côtés de la place, et aperçut dans le cimetière, appuyé à la croix de Victoire, l'homme qui l'aimait, tel qu'il lui était apparu le jour où ils avaient échangé leurs paroles.

La haie de ronces et d'églantiers le cachait presqu'entièrement; il fallait savoir que Marin était là pour l'y distinguer; mais le cœur de Monique sauta sous son fichu de mousseline, et elle s'aperçut, au regard qu'il attachait sur elle, qu'il était là depuis longtemps.

—Allons, en route! fit le conducteur en prenant la bride de ses chevaux pour les écarter de la mangeoire, afin de leur remettre leur mors.

La porte du cimetière retomba avec un petit bruit sec, et Marin s'avança vers sa promise. Il tenait à la main une branche de roses blanches, cueillies au rosier de Victoire.

—Au revoir, Monique, dit-il en l'embrassant trois fois joue contre joue à la mode du pays normand. Souviens-toi de ce que tu as promis; moi, je resterai le même.

Il arrangea lui-même les roses dans le fichu de la jeune fille, comme il l'avait fait le premier jour, sans plus de trouble sous les regards curieux qu'il n'en avait montré dans leur solitude.

Monique embrassa sa mère, dit un adieu hâtif à quelques compagnes, et se trouva assise dans le coupé, près du conducteur

Le fouet claqua, les chevaux donnèrent un coup de collier.

—A toujours! dit la voix mâle de Marin Bonami, que Monique entendit seule, au milieu des souhaits de tous les assistants.

La diligence fila grand trot le long de la route qui descendait un peu à la sortie du village. Un instant, elle suivit une courbe, et l'église se montra à gauche, avec la tombe de Victoire, couverte de roses blanches. Marin y était retourné, car on voyait une blouse bleue briller au soleil contre le mur de vieilles pierres d'un gris doré....

Et Champoey disparut aux yeux de Monique, aveuglée par les pleurs.

### VII

Madame Hortense Danois lisait assise sur sa chaise longue, le haut du corps soutenu par des oreillers, les pieds recouverts d'une fourrure légère qui débordait des deux côtés et traînait à terre.

Son visage, quelques années auparavant, d'une fraîcheur telle que les passants se retournaient dans la rue pour la regarder, s'était aminci et en quelque sorte affiné, sans perdre la délicate beauté de ses lignes. Elle avait été la jolie madame Danois; elle était maintenant une femme absolument belle, mais d'une beauté qui provoquait un attendrissement plein de pitié.

Dix années s'étaient écoulées depuis son mariage, dont les débuts avaient été heureux.

M. Danois possédait une belle fortune, et dirigeait une de ces maisons de banque où les provinciaux entassent volontiers leurs petites économies. Les versements pris à part n'étaient pas considérables; mais comme, après chaque foire ou chaque vente importante, les clients de la maison s'empressaient d'y apporter tout leur argent disponible, la maison disposait cependant d'un capital considérable. La réputation de M. Danois était en elle-même un gage de confiance, car de père en fils les Danois avaient été des modèles d'honneur et de probité.

La jeune femme apportait de son côté une dot fort respectable, un caractère égal et charmant, sa beauté passée en proverbe, et toutes les qualités pratiques d'une maîtresse de maison. Lorsqu'elle sortait le dimanche au bras de son mari, on disait autour d'eux : Le beau couple! Et lorsqu'ils donnaient à dîner, on répétait : Quelle bonne maison!

Ils paraissaient donc parfaitement heureux, et l'étaient peut-être. Un nuage seulement dans le ciel bleu; pas d'enfants.

Aussi lorsque, la quatrième année après son mariage, madame Danois éprouva les premiers troubles d'une grossesse, ce fut une joie pour tous ceux qui s'intéressaient à ce ménage modèle. Tout alla bien pendant plusieurs mois : la jeune femme ne pouvait assez se féliciter d'avoir conservé sa santé dans une épreuve ordinairement assez pénible, lorsque tout à coup elle ressentit dans les jambes une faiblesse telle que la marche lui devenait difficile, sans être pour cela douloureuse.

Le médecin ordonna aussitôt le repos sur la chaise longue, dans la crainte d'une chute qui eût pu entraîner les plus fâcheux accidents. Hortense se résigna à ne plus marcher que dans l'appartement, et même bientôt seulement de sa chaise à son lit.

Le jour de la délivrance arriva, elle mit au monde un fils bien constitué, dont la naissance fut un grand sujet de réjouissance pour la famille et les amis. M. Danois surtout était à moitié fou de joie, et il se mit à faire dès lors les plus beaux projets pour l'avenir de ce fils, qui était aussi un héritier.

Cependant les semaines s'écoulaient; madame Danois aurait dû quitter son lit depuis longtemps, et ses jambes paresseuses refusaient de la porter. Elle pouvait les mouvoir, mais sans aller jusqu'à leur faire supporter le poids pourtant léger de son corps amaigri.

C'était plus que de la faiblesse; quelque cause inconnue devait occasionner une torpeur si peu normale. Les médecins s'assemblèrent auprès du lit de la malade; on déclara sa santé admirable de tout point, et pourtant elle ne pouvait faire plus de quelques pas dans sa chambre, quelque énergie qu'elle mît à le vouloir et à le tenter.

Force fut de se rendre à l'évidence : il y avait là une sorte de paralysie des nerfs moteurs On traite ces maladies-là, et même souvent on les guérit. Le martyre commença pour la jeune femme.

Vainement on essaya sur elle depuis les moyens ordinaires jusqu'aux traitements cruels qu'emploie la science pour lutter avec les méchancetés de la nature; lorsque les pointes de feu, l'électricité, les douches et le massage eurent été reconnus impuissants, on eut recours aux remèdes de bonne femme.

—Essayez, disaient les médecins.

On essayait, et le résultat n'était pas meilleur.

Mme Danois, alors âgée de vingt-huit ans, dut se soumettre à rester pour toute sa vie sur sa chaise longue ou sur un fauteuil. Elle pouvait, deux ou trois fois par jour, aller de sa porte à la cheminée, en s'appuyant aux meubles, avec l'impression étrange et terrifiante que rien ne portait son corps et que ses jambes n'existaient pas; là s'arrêtaient ses forces, quelque fût son courage.

Ce fut un coup terrible pour la jeune femme, le jour où elle se rendit compte de l'avenir qui l'attendait.

En résumé, quelle que fût l'amitié de ses proches, elle était désormais séparée du monde extérieur. Pendant les premiers temps, alors qu'elle luttait de toute son énergie pour regagner sa vigueur perdue, elle s'était laissé promener en voiture, elle avait même subi des déplacements considérables de ville en ville, cherchant les médecins les plus célèbres, les lieux de cure les plus renommés, dans l'espoir toujours déçu d'une amélioration.

*A continuer.*

---

—Et qu'est-ce que fait cet excellent Dupotin?

—Mais il dirige depuis quelques années un journal qui disparait tous les jours.

## Emploi de l'électricité contre les incendies.

Les dégâts occasionnés par un incendie sont évidemment d'autant plus considérables qu'on a mis plus de temps à organiser les secours. Les chefs de la brigade d'incendie à Londres affirment que les cinq premières minutes qui suivent l'annonce d'un incendie égalent en importance les cinq heures suivantes. En effet, lorsqu'un incendie a pris une certaine extension, ce qu'il menace ne peut lui être disputé que par l'eau ou par un déménagement précipité, et alors presque toujours les objets sauvés ont été détériorés et ont perdu une grande partie de leur valeur.

Dès qu'un incendie éclate quelque part il faut donc que les pompiers soient avertis le plus tôt possible, et se rendent le plus vite possible sur le lieu du sinistre. Aussi a-t-on songé à utiliser l'électricité pour signaler les incendies et pour rassembler sur le point menacé les secours nécessaires.

M. Bartelous classe en cinq groupes les systèmes électriques existant dans divers pays: 1° avertissement donné à un poste de police relié électriquement aux autres bureaux et au poste central; 2° réseau électrique s'étendant en dehors des postes de secours à des appareils spéciaux d'annonces, soit que ceux-ci exigent une manœuvre spéciale des agents de l'administration, soit qu'ils fonctionnent automatiquement et qu'ils se trouvent à la disposition du public; 3° avertisseurs spéciaux placés chez les particuliers leur permettant de signaler un incendie sans quitter leur domicile; 4° installations locales d'avertisseurs automatiques fonctionnant par la chaleur; 5° utilisation directe de l'électricité à une expédition plus rapide des secours.

Dans la plupart des grandes villes, les casernes, les postes de pompiers et les bureaux de police sont reliés par des fils télégraphiques. Il importe qu'il n'y ait jamais plus de 250 mètres à parcourir pour aller donner l'avis d'un incendie; il importe aussi que les postes de pompiers soient répartis suivant l'importance des quartiers et les dangers d'incendie Des appareils télégraphiques ont l'avantage de conserver les traces des indications et des ordres donnés, et permettent de faire la part de responsabilité des agents en cause.

La ville de Paris possède un réseau télégraphique d'incendie très-complet : les fils sont souterrains et relient le poste central de l'état-major avec les casernes de pompiers, et chacune des casernes avec un certain nombre de petits postes. De plus, l'état-major est relié directement au poste central du service des eaux, au poste central du service de l'Assistance publique, à la préfecture de police, enfin à tous les bureaux télégraphiques.

A Bruxelles, la section des travaux publics de l'Union syndicale, après avoir consacré un grand nombre de séances à l'étude des moyens de prévenir et de combattre les incendies, a émis le vœu suivant: Les bureaux télégraphiques actuellement ouverts au public, ainsi que ceux des services administratifs et judiciaires, devraient être autorisés à transmettre sans frais et comme télégrammes urgents de service les dépêches servant à signaler un incendie. Cette destination spéciale des bureaux devra être indiquée au public par une plaque apparente portant pour inscription : "Service télégraphique d'incendie".

Le second groupe des systèmes avertisseurs comprend les boîtes d'alarme, les appareils avertisseurs d'incendie. Ces appareils se trouvent placés dans des établissements tels que les écoles, théâtres, etc., ou dans les postes des agents de police, fontainiers, etc.; ils sont à la disposition de toutes les personnes qui en ont fait la demande et à qui on a remis une clef. Pour transmettre le signal d'alarme il suffit de briser une petite glace et de tirer un anneau; et le signal est transmis au poste central. La ville de New-York a un très-grand nombre de boîtes d'alarme. Afin d'éviter les fausses alarmes, les clefs qui ouvrent les boîtes sont numérotées et ne peuvent plus être retirées de la serrure une fois qu'elles y ont été introduites. Il faut, pour les dégager, employer une seconde clef que seuls les agents du service d'incendie possèdent. Tout dépositaire d'une clef est responsable de son emploi.

Dans le troisième groupe figurent certains réseaux particuliers qui existent en Amérique, entre autres "l'Automatic signal telegraph", qui transmet au quartier-général les annonces d'incendie qui parviennent à ses bureaux particuliers. Il suffit à l'abonné de placer une manivelle sur l'une des indications d'un cadran pour qu'aussitôt sa demande et son adresse soient transmises.

Les abonnés du Stock Exchange telegraph" de Londres peuvent aussi transmettre les annonces d'incendie par l'intermédiaire des bureaux de cette Compagnie. Mais depuis l'extension prise par la téléphonie, tout abonné peut maintenant informer la caserne des pompiers d'un commencement d'incendie survenu chez lui ou dans les environs. L'usage constant que l'on fait du téléphone est une garantie de bon fonctionnement ; cet appareil permet en outre de donner tous les renseignements nécessaires sur le sinistre signalé. On peut compter que les communications téléphoniques concourront dans une large mesure à l'annonce des incendies.

Le quatrième groupe est basé sur l'emploi des thermomètres avertisseurs, qui sont reliés avec une sonnerie d'alarme placée dans le bâtiment menacé. Un indicateur à numéros permet de constater par la chute d'un voyant quel est le local dans lequel l'incendie a pris naissance. Ces systèmes fonctionnent même en cas d'augmentation lente de la température, dès que celle-ci atteint un certain degré. Ces avertisseurs doivent être spécialement installés dans tous les établissements où les chances d'incendie sont assez grandes: usines, chantiers, grands magasins, théâtres, et tout particulièrement dans les locaux contenant des substances pouvant fermenter ou donner lieu à des incendies spontanés. La sonnerie d'alarme est installée chez le concierge ou dans une chambre à coucher. Si l'on dispose en outre d'une communication téléphonique, on peut annoncer l'incendie aussitôt que l'avertisseur l'a signalé. MM. Bartelous et Bright ont imaginé des appareils dans le but d'établir une relation directe entre le danger et les secours.

Le cinquième groupe comprend les systèmes dans lesquels l'électricité concourt à l'expédition matérielle plus rapide des secours. Non-seulement il y a des transmissions télégraphiques, mais aussi des applications très-ingénieuses de l'électricité. Dans presque toutes les villes américaines les stalles des chevaux destinés à traîner la pompe à vapeur sont placées à côté de la remise des voitures, et les licols sont rattachés par un système de tringles et de contre-poids au marteau de la sonnerie d'alarme. Aussitôt que celui-ci est mis en activité, les chevaux se trouvent détachés et viennent se placer d'eux-mêmes devant la pompe.

A San-Francisco, un ingénieux système tient les harnais suspendus au-dessus de la flèche ou du brancard. Les chevaux se placent, les harnais tombent, le cocher monte sur son siège pendant qu'on boucle quelques courroies, et en cinquante secondes la pompe part. On n'a pas même la peine d'ouvrir les portes de la caserne, car les verrous en sont tirés et les battants ouverts par l'électricité. Tous ces moyens réunis permettent de faire arriver une pompe à vapeur sur les lieux du sinistre deux minutes après le signal reçu. On est parvenu à regagner les trois ou quatre minutes qui seraient perdues à attendre que la pompe soit sous pression en installant dans la cave, au-dessous de la pompe, un réchauffeur dont l'eau constamment en ébullition communique avec celle de la chaudière au moyen de deux tubes munis de robinet à triple effet. La séparation de la chaudière et du réchauffeur se fait aussi par le même courant, qui agit sur le timbre d'alarme; et la pompe partant avec de l'eau à l'état d'ébullition, il suffit de deux minutes de chauffe pour obtenir la pression nécessaire.

D'après la statistique communiquée à l'Union syndicale de Bruxelles, l'installation de réseaux électriques a réduit dans certaines villes la proportion des grands incendies de 4 pour 100 en moyenne.

Les villes munies de systèmes d'avertissement moins parfait ont une proportion de 17 pour 100 de grands incendies; cette proportion s'élève à 29 pour 100 dans les villes dépourvues de tout système. Au point de vue économique, il est donc avantageux d'avoir une bonne organisation du service d'incendie. On peut établir que New York, qui dépense annuellement 6 millions de francs, réalise une économie de 3 millions.

Des applications de l'électricité ont été imaginées aussi pour faciliter le sauvetage et même pour produire automatiquement l'extinction. Toutefois, aucune des dispositions proposées dans ce dernier but n'est assez satisfaisante pour qu'on en ait tenté l'application.

Il est établi que si le nombre des orages n'augmente pas d'une année à l'autre, les dégâts produits par la foudre ont triplé depuis trente ans. On a attribué cette augmentation de dégâts à la manière actuelle de bâtir, à l'usage très répandu de grandes masses métalliques dans les constructions, au déboisement des forêts. Pour prévenir les incendies allumés par la foudre il faudrait recommander l'emploi de paratonnerres simples et peu coûteux. D'un autre côté, les paratonnerres ne protègent efficacement un bâtiment que lorsqu'ils sont établis suivant les règles de la science et de l'art, et l'on a constaté que certains incendies ont été produits parce que le paratonnerre présentant une résistance anormale ou n'étant pas relié à des masses métalliques voisines, tuyaux de gaz, etc., des décharges latérales avaient mis le feu au gaz, aux boiseries, etc. La vérification périodique des paratonnerres est donc à recommander.

L'éclairage électrique a été préconisé comme devant diminuer considérablement le nombre des causes d'incendie. Les lampes à pétrole, les petites lampes à huile minérale, le gaz, constituent des dangers permanents, et la statistique des incendies de théâtres démontre que 60 sur 100 d'entre eux sont dus au gaz. Mais, pour que les installations électriques n'offrent aucun danger, il faut que les fils soient bien isolés, qu'on ne laisse à portée de la main aucun fil nu traversé par un courant alternatif de plus de 6 volts ou par un courant continu de plus de 200 volts; que les fils, d'aller et de retour soient distants de 20 centimètres pour les lampes à arc et de 65 millimètres pour les lampes à incandescence; que les fils soient protégés par une deuxième enveloppe partout où ils traversent les planches, les toitures ou les cloisons que le diamètre des fils soit proportionné à l'intensité des courants, et enfin que les circuits soient munis de coupe-circuits. L'Union syndicale de Bruxelles demande à ce que les essais d'éclairage électrique soient encouragés et que l'on prévoie, pour les nouveaux théâtres à construire, les installations nécessaires pour les machines dynamo-électriques.

En résumé, certaines applications de l'électricité doivent être recommandées dans le but de prévenir ou d'annoncer les incendies. Tous les édifices publics et les bâtiments renfermant des matières inflammables ou pouvant donner lieu à des incendies spontanés doivent être munis de thermo-avertisseurs bien réglés et vérifiés soigneusement. Les sonneries d'alarme et les indicateurs doivent être placés dans des locaux toujours occupés. Des postes téléphoniques établis dans les édifices publics ou des avertisseurs automatiques doivent être répartis de telle façon que, quel que soit le point où un incendie se déclare, la distance à parcourir pour le signaler ne dépasse pas 250 mètres. Ces postes ou ces avertisseurs doivent être en relation directe avec la caserne des pompiers. L'éclairage électrique doit être installé dans les théâtres et dans tous les édifices publics où entrent des éléments d'incendie ou renferment des objets précieux.

---

La célébrité n'existe pas dit M. Albert Delpit dans sa dernière série, datée de Nohant, où il s'était rendu comme délégué de la Société des auteurs dramatiques. Elle est absolument relative. La réputation d'un écrivain ne sort pas de Paris. Et pour un grand nombre de provinciaux, toutes les pièces sont d'Eugène Scribe! Un personnage officiel a bien félicité M. Alexandre Dumas fils, récemment élu à l'Académie française, en lui disant :

—Ah! monsieur, quelle jolie pièce que le *Voyage autour du Demi-Monde* en 80 jours.

Nous savons un pendant élégant à cette anecdote, et un pendant où figure George Sand elle-même.

C'était sous l'Empire—vers la fin. Jules Sandeau se rend au ministère des beaux-arts, où il avait affaire. Il voit le ministre, cause du sujet qui l'amenait et va pour se retirer, lorsque le ministre l'arrête avec sollicitude :

—Avant de vous quitter, je viens vous dire tous les vœux que je forme pour le succès de la pièce de madame votre mère qu'on va jouer ce soir....

Sandeau, abasourdi et ne comprenant rien, balbutie quelques mots. Puis il sort.

Aussitôt dehors, il court naturellement aux affiches de spectacle,

—Une pièce de sa mère!.... Qu'est-ce que cela pouvait bien être?

O stupéfaction! — il devine enfin!.... L'Odéon reprenait le soir une comédie de George Sand!!!

---

Prudence et pruderie.

La semaine dernière, aux régates de Moulpez (Angleterre), une jeune personne tomba dans la rivière, et heureusement elle fut sauvée immédiatement par un gentleman qui se trouvait là. Son futur se trouvait au nombre des spectateurs de l'accident: on lui demanda pourquoi il n'avait pas aussitôt plongé pour sauver sa fiancée ; il répondit qu'il avait été tellement impressionné que tout son courage l'avait abandonné; et enfin, au lieu de remercier le courageux sauveteur, il témoigna l'intention de le provoquer, pour avoir pris sa future par la taille en la retirant de l'eau.

Sans préjuger de rien, on peut dire que voilà un mariage qui n'est pas encore fait.

---

Une coquille malheureuse dans un journal financier qui défend les intérêts d'une maison de banque :

"Les actionnaires sont priés de se rendre le 20 courant au *piége* de la Société."

---

Des hauteurs décevantes où Gyp place ses personnages, descendons chercher un contraste dans certaine sphère, à l'entrée de laquelle M. Jules Moineaux, toujours alerte et moustache au vent, va s'offrir pour guide.

C'est de la comédie qui se joue, chaque jour, en police correctionnelle qu'il s'agit dans cette publication, faisant suite à celles déjà parues sous le titre: *Les Tribunaux comiques*.

"Cette comédie-là, dit M. Armand Sylvestre dans sa préface du dernier recueil, ne chôme jamais. Tout le monde y passe, les coquins par droit de conquête, et les braves gens comme témoins des conquêtes des coquins. Elle est partout, aussi bien dans la discordance du code inflexible et des mœurs absolument renouvelées depuis sa confection, que dans les artifices ingénieux mis en œuvre par les magistrats pour raccommoder, sans en avoir l'air, le couteau de Janot judiciaire; dans les fureurs artificielles des procureurs, dans l'audace mensongère des avocats; mais aussi et surtout dans la variété infinie des types que fournit aux prisons contemporaines une société où la notion du bien et du mal s'est visiblement perdue, assoiffée d'argent et de distinction, foule de gueux dorés et de gueux en haillons, également misérables d'âme, et que confond, dans une promiscuité où toutes les mains se touchent sans jamais se laver, l'indifférence morale qui fait, de la fin de ce siècle, une époque absolument malhonnête."

M. Jules Moineaux s'est fait le feuilletoniste de ce nouveau théâtre populaire. Critique de belle humeur, ce sont les pièces joyeuses qu'il a uniquement analysées et commentées, sans rien omettre de ce que les personnages, au milieu de leur infamie, peuvent avoir de grotesque et de désopilant. C'est ainsi qu'on y voit tour à tour des boursiers éhontés, des courtisanes vieillies, des gentilshommes ayant vendu leur nom, des faillis sans vergogne, les voleurs de haut et le bas étage, les détrousseurs et les pègres de toutes sortes.

"Le savant, dit M. Jules Moineaux, pourra étudier l'ivresse et en prédire à coup sûr les funestes effets; l'observateur, lui, si attentif et si persévérant qu'il soit dans son étude du pochard, ne le creusera jamais dans toute sa profondeur."

Comment s'expliquer, en effet, l'acte de cet ivrogne qui, se trouvant dans son état accoutumé, va, une nuit, frapper à la porte de la gendarmerie.

Le gendarme de planton se présente et demande au visiteur nocturne ce qu'il désire.

—Je veux voir le brigadier.

—Qu'est-ce que vous lui voulez?

—Lui casser la g....!

Galipot, lui, est un ivrogne d'un autre genre, tout aussi inexplicable. Un gardien de la paix l'a trouvé assis au pied d'un bec de gaz et riant à ventre déboutonné en lisant un journal. L'agent a voulu renvoyer coucher Galipot et celui-ci l'a injurié.

M. le président—Que lisiez-vous donc qui vous faisait tant rire?

Galipot.—C'était le "Journal Officiel." [Rires dans l'auditoire.] Tenez, vous entendez....Seulement d'en parler, tout le monde rit.

M. le président.—Le "Journal Officiel" qui vous faisait rire! Pourquoi?

Galipot.—Parce qu'il n'est pas de mon opinion.

M. le président.—Il n'y a pas de politique dans le "Journal Officiel."

Galipot.—C'est pas la même que moi. Voilà: ayant encore cinq sous, je pouvais me payer deux petits verres; mais, ne pouvant pas boire, je me suis dit: j'entends toujours parler du "Journal officiel," je ne l'ai jamais lu; je vas l'acheter pour rigoler. Je vas donc chez un marchand de journaux et je lui dis: "Combien que ça coûte, le "Journal officiel?"—Cinq sous, qui me dit—Donnez-m'en un, que je lui dis, pour rigoler." Là-dessus, v'là le marchand qui rit à se tenir le ventre et qui me donne mon journal; à preuve que c'est rigolo, puisque rien que de lui demander le "Journal officiel," le marchand riait comme une baleine. Alors, j'ai emporté mon journal.... Il pouvait être sur les dix heures et demie. Je l'ai commencé, et je continuais toujours, à deux heures .... parce que c'est très long. Je ne regrette pas mon argent, j'en ai eu pour mes cinq sous, et ce que j'ai ri!....

Parmi toutes les aberrations qu'il a relevées, M. Jules Moineaux en cite une bien singulière. C'est celle d'un prévenu qui affirmait, un jour, en police correctionnelle, que tous les enfants nés en omnibus étaient malheureux toute leur vie. C'est le petit nombre, heureusement, mais enfin ce prévenu attribuait tous ses malheurs à l'accident d'une telle origine.

M. Jules Moineaux a formulé ainsi cette doctrine;

"La mère porte neuf mois et l'omnibus *porte malheur*."

X....

---

Il y a des gens qui n'ont vraiment pas de chance.

X...., négociant de Narbonne, est venu passer un mois à Paris. Ses affaires l'occupent toute la journée pendant la semaine; mais le dimanche, comme il n'aime ni le café ni le théâtre, il erre à l'aventure et s'ennuie à mourir. Hier, il aperçoit un vieil ami qu'il a perdu de vue depuis de longues années. Après les compliments d'usage:

—Où demeures-tu?

—Faubourg Poissonnière.

—Très bien.... J'irai te voir.

—Avec grand plaisir.... mais pas le dimanche.... Ce jour-là, pour être tranquilles, nous allons à la campagne.

Quelques pas plus loin, notre provincial rencontre le peintre Z...., son condisciple.

—Où demeures-tu?

—A la campagne.

—Très bien.... J'irai te voir.

—Avec grand plaisir.... mais pas le dimanche.... Ce jour-là, pour être tranquilles, nous allons à Paris.

---

On annonce que le maréchal Serrano est gravement malade en ce moment à Biarritz.

Le duc de la Torre est âgé de soixante-quatorze ans, et l'enflure des jambes, qui a déjà commencé, ne laisse pas que d'inquiéter vivement les médecins et l'entourage du maréchal.

---

On parle à Toulouse du prochain mariage de M. Victor Capoul.

Le sympathique artiste a quitté Luchon pour aller faire une saison aux Eaux-Bonnes. A son retour, il se rendra à Toulouse, où son mariage doit être célébré le mois prochain.

---

Lorsque le beurre n'aura pris qu'un léger goût en le pétrissant et en l'agitant successivement dans plusieurs eaux fraîches.

Mais, lorsqu'il est devenu très-fort, il vaut mieux le faire fondre, et, après l'avoir écumé, tremper dedans une croûte de pain bien grillée des deux côtés, que l'on retire ensuite.

Toutes les parties rances s'attacheront au pain, et le beurre n'en conservera pas la moindre parcelle.

---

L'acteur X.... qui habite Versailles, entend l'autre jour, à la gare de cette localité, un tapage infernal et tout à fait insolite.

—Ce n'est rien, lui dit un employé; c'est le *train* parlementaire!

---

Le *Times* de Londres, du 7 août, publie la lettre suivante, précédée de ce titre: l'"Education musicale de Mme Patti."

"Au rédacteur du *Times* :

"Monsieur,

"Dans le *Times* du 28 juillet, on dit qu'Adelina Patti a été formée par un professeur hongrois. Permettez-moi, monsieur, d'établir la vérité, ayant été son premier chef-d'orchestre à l'Académie de musique de New-York, alors qu'elle parut pour la première fois.

"Elle n'a jamais eu de professeur hongrois. Son premier professeur, quand elle était enfant, fut la signora Paravalli, prima-donna italienne; puis ses beaux-frères (frères d'un autre lit) Antonio et Ettore Barili. Le premier mourut à Naples, il y a quelques années, et le second est encore professeur à New-York.

En 1859, MM. B. Ullmann et Maurice Strakosch étaient directeurs associés à l'Académie de musique, les prime-done Cressimanno et Speranza échouèrent. Dans ces circonstances, la sœur d'Adelina, Mme Strakosch, suggéra l'idée de faire paraître la petite fille à l'Opéra. Son mari s'y était opposé, disant qu'elle était trop jeune. Alors je fus appelé; et, comme chef d'orchestre, on me laissa le droit de trancher la question. Après l'avoir entendue dans un seul morceau, je conclus en faveur de son début. M. Strakosch s'y opposait invariablement, et M. Ullmann disait: "Moi, je m'en lave les mains; si elle réussit, tant mieux pour vous; sinon, tant pis pour vous."

Les conditions de l'engagement furent stipulées avec son père, Salvator Patti, à 100 dollars par représentation.

Je me mis dès lors à lui enseigner le rôle de *Lucie*, dans la maison de M Strakosch. Lorsqu'elle sut son rôle, j'annonçai une répétition au piano avec les autres artistes: Brignoli, le ténor; Amadio, le baryton, et Coletti, la basse. Sa voix plut à tout le monde. A la répétition avec orchestre, l'étonnement fut général et les musiciens lui firent une ovation. A la répétition générale, pour laquelle on avait fait des centaines d'invitations, elle fit sensation, le 24 novembre 1859 elle enthousiasma le public (*she created an excitement* et elle fut bissée et dans le septuor et dans la scène de folie.

Après lui avoir enseigné *Lucia* je fis de même pour la *Somnambula*, puis, signor Manzocchi, un professeur de chant de talent, la prépara pour le *Barbier*, *Puritani*, etc., et durant les deux saisons de son engagement, à New York, jamais son succès ne faiblit. Conclusion: Mme Patti n'a jamais été enseignée par un maître hongrois, mais exclusivement par des professeurs italiens, possédant la vraie tradition des écoles de chant, et ces maîtres furent signora Paravalli, Ettore et Antonio Barili, Muzio et Manzocchi.

Croyez moi, monsieur, votre obéissant serviteur.

EMMANUEL MUZIO.

Ex chef d'orchestre de l'Académie de musique de New York, des Italiens à Paris, Venise, Bologne, Milan, etc.

---

Les citations de Trumot :

Assis auprès de la comtesse, Trumot se livre à un flirtage assez accentué. La comtesse se lève,

—Où allez-vous donc? fait notre galant.

—Mais, ouvrir ces rideaux pour donner un peu de jour.

—Ah! madame, soupire Trumot, le poëte a dit:

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

---

Une enseigne plus macabre est celle que les habitants de Montmartre peuvent admirer rue Ganneron, sur la façade d'un marchand de vin. La voici :

"Ici, on est mieux qu'en face!...."

On regarde ce qui se trouve en face, naturellement, et l'on aperçoit le cimetière Montmartre.

---

Au Ramolli Club:

—Faites-moi l'amitié, mon cher Golbollard, de venir dîner ce soir avec moi!.... Je vous ferai boire un petit Bordeaux, retour de l'Inde....

—Retour de l'Inde.... comme le choléra!.... Vous n'y pensez pas!.... C'est donc ma mort que vous voulez!....

---

Amour et charcuterie :

"Madame, disait un garçon charcutier, à sa patronne, qu'il courtisait; madame, quand vous arrivez, il me semble voir apparaître *Vénus avec sa sainte hure!*"

"Taisez vous, mauvais sujet; voici une pratique, *servez la!*...."

---

Voici une enseigne cueillie sur les bords de la Seine, à Billancourt:

"Au Rendez-vous des Pêcheurs à la Ligne."

Puis, au-dessous :

"Poissons vivants à emporter."

---

Au café chantant. Un monsieur myope à son ami:

—Qui chante maintenant?

—Mais on ne chante pas. C'est l'exercice du petit cochon.

—Tiens, je croyais avoir reconnu la voix du contralto!

---

Devant la loge de Mme Pitanchard :

—Où allez-vous comme ça, madame Adèle?

—Chez le pharmacien. Parce que par ce temps d'épi et demi et par ces chaleurs torrentielles, il faut avoir de l'acide Phœnix pour se préserver des mauvaises émanations.

---

Pensée d'un physiologiste :

—C'est singulier. Plus un ivrogne boit, plus ses traits sont altérés.

---

Entre boulevardiers?

—Tiens!.... bonjour Raoul.... Tu es donc en deuil?

—Oui.... J'ai perdu ma vieille tante Augustine que tu as vue plusieurs fois chez moi.

—Et tu hérites?

—Hélas!.... non, mon cher.... c'est ce qu'on appelle un deuil.... sec.

---

Deux Marseillais :

—Mon cher, moi, j'inspire une telle confiance à première vue, que je peux aller dans n'importe quel hôtel, jamais on ne me présente la note.

—Moi, c'est plus fort. Lorsque je mets ma montre au Mont-de-Piété, on me la rend quand je veux, sans rien me réclamer!

---

Fragment de dialogue entendu, l'autre jour, à l'enterrement d'un homme de lettres :

—Où allez vous, cher confrère?.... vous avez l'air d'être de méchante humeur?....

—Il est midi et je meurs de faim.... Je n'ai jamais compris cette manie qu'ils ont tous de faire enterrer à l'heure du déjeuner!

---

Pendant que le congrès siégeait à Versailles, la buvette parlementaire a débité 1,900 litres de bière, 450 litres d'eau-de-vie, 1,200 kilogrammes de glace, et environ 3,000 litres de rafraîchissements divers.

---

Une annonce théâtrale qui ne vous prend pas en traître. Nous la traduisons d'un journal de San Francisco :

"Lundi prochain, la troupe connue sous le nom de "Bijou burlesque", donnera *Orphée et Eurydice*, reconnue généralement pour être la pièce la plus dégoûtamment indécente qui ait jamais été produite dans ce pays.

---

Calino passait sur le pont des Arts. Un aveugle y était agenouillé. C'est la nouvelle méthode pour fixer la compassion. Calino s'arrête ému et, montrant le mendiant à l'ami qui lui donnait le bras :

—Quand on pense que ce malheureux n'a que ses yeux pour vivre!....

---

On demandait à Champoireau s'il avait de la chance, dans les loteries.

—Non, répondit-il, je ne gagne jamais rien.

—Vous avez pris souvent des billets?

—Jamais un seul!... Vous comprenez, ça ne m'encourage pas!

---

Chez la vicomtesse :

On parle de la baronne de Valpétard, qui est entrée dans les ordres.

—Et vous, mademoiselle, demande la vicomtesse à une jeune personne au visage ingénu, vous n'avez pas envie de prendre le voile?

—Oh! si fait! ardemment!....

—Vraiment?

—Oui, le voile.... de mariée!

---

Entre portier et locataire :

—Monsieur, le propriétaire ne veut pas d'enfants, pas de chiens, pas de chats, pas d'oiseaux.

—Soit.

—Vous ne donnez pas de soirées?

—Jamais.

—Vous n'avez pas un état qui fait du bruit?

—Ah! si.

—Qu'est-ce que c'est?

—J'écris dans les journaux.

---

Vous doutiez-vous qu'il y eût des professeurs.... de pêche à la ligne? Il paraît que la profession existe. Le *Figaro* l'affirme. Il donne même le nom du plus célèbre.

Aujourd'hui, le professeur en vogue se nomme Larède et appartient, comme il le dit avec un certain orgueil, à l'école de Bercy.

On voudrait bien assister à une leçon pour voir.

---

Un comble pour finir :

Le comble de l'idéal pour un employé cul-de-jatte : Etre mis à pied!

---

Simple réflexion d'un martyr de la canicule passant devant l'Institut:

—Dire que je n'aurais même pas la force de flanquer un coup de poing à ces canailles de savants qui prétendent que la terre se refroidit!

---

On sait que, sur la proposition de la France et de la Suisse, une conférence monétaire se réunira, à Paris, le 25 octobre, pour examiner les changements à introduire, s'il y a lieu, dans l'Union latine ou liquider l'Union si l'on ne parvient pas à s'entendre. Les Etats associés sont, paraît-il, disposés à continuer l'Union, sous la condition que la circulation des pièces d'argent ne serait pas augmentée et que lors de la cessation de l'Union chaque pays s'obligeât à reprendre les pièces d'argent émises par lui en les remboursant soit en or, soit en lettres de change payables dans le pays auquel on aurait à reprendre les monnaies d'argent.

Des questions subsidiaires seront soulevées à la conférence; on s'occupera notamment des moyens d'assurer dans tous les pays de l'Union une égalité absolue de traitement entre l'or et l'argent, et de chercher à rendre l'emploi des pièces de cinq francs en argent plus général par la suppression des monnaies qui leur font concurrence, comme les pièces de cinq francs en or et les coupures de billets de banque au-dessous de vingt francs.

---

Un Marseillais raconte ses voyages autour du monde et même ailleurs;

—Té, mon bon', une fois jé suis tombé à la mer si rapidement qué le navire il avait déjà fait quatre lieues quand on a reçu mes signaux.

—Quatre lieues? et on pouvait vous voir de quatre lieues?

—Qué cé qui a dé drôle? Marseille, on le voit bien dé dix huit lieues en mer, et même plusse!

---

Examen de chirurgie :

—Vous avez l'humérus brisé, on vous coupe le bras, on fait les ligatures; qu'est-ce qu'il arrive après?

L'élève simplement :

—Je suis manchot!

---

Guibollard, employé d'administration, est un peu gêné.

Aussi attend-il avec impatience la fin du mois.

—Heureusement, dit-il, les jours commencent à diminuer: elle arrivera plus vite.

---

Chaleur torride.

Un vieil avare congédie le cocher d'une voiture qu'il vient de prendre à la course.

—Et mon pourboire?

—Mon ami, dit l'avare très gravement, sachez qu'il est dangereux de boire par une chaleur comme celle ci!

---

Entre financiers.

—Ah! mon cher! je tiens enfin l'affaire qui va m'aider à recouvrer la fortune que j'avais avant le krach. C'est une mine d'une richesse inouïe. Il y a des millions à remuer à la pelle en exploitant ces filons....

—Sur Belgique?

---

M. Prudhomme préside un banquet officiel. Au dessert, l'un des convives l'avertit qu'il est temps de commencer la série des toasts.

M. Prudhomme, assez embarrassé, se lève cependant et débute ainsi :

—L'usage des repas remonte à la plus haute antiquité..

---

On demandait à une femme timide si elle se souvenait de son premier amour.

—Non, répondit-elle en baissant les yeux, j'ai eu, à l'âge de dix ans, une fièvre typhoïde qui m'a fait tout oublier.

---

Un mot d'enfant :

Mlle Bébé apprend la géographie, elle prétend y être très forte. Alors, sa mère, voulant lui porter un défi redoutable, lui demande:

—Quelle est la capitale de la France?

Mais Mlle Bébé, gravement

—Ah! dame, maman, je n'en suis pas encore là, je n'en suis qu'à Seine-et-Oise....

---

Croquis de Pif, dans le *Charivari*, question du divorce:

—Comment! ma demande ne passera pas avant quatre mois?

—Après les vacances.

—Mais c'est absurde! Quand on nous discutera, nous serons peut-être raccommodés!....

---

Quelques "Fruits verts" cueillis dans le Tintamarre :

Une chose assez naturelle, c'est de voir un distillateur tenir des propos alambiqués.

—Il est préférable de voir un baudet sain qu'un âne malade.

—On peut tout à la fois être triste et faire le guet,

—Celui qui oublie d'apposer son paraphe au bas d'une lettre, peut avec raison dire que ça n'est pas si niais.

---

Les enfants terribles.

Au jardin du Luxembourg, un couple composé du père, de la mère et de Toto viennent prendre place sur un banc où se trouvent déjà quelques personnes.

Toto subitement : — Dis, p'pa, tant est-ce que l'oncle Adolphe sort de prison?

Tête de l'interpellé.

---

## Consulat de France.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle .....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.........

8—Les demandes d'espace, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace à louer aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

1[illegible]—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droit d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Beaux-arts.
X. Pisciculture.

24—Tous les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, les pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées ...... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes......

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui pouvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au succès de l'Exposition.

43—En temps utile le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé: E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance aussitôt que possible, avec le Directeur Général......... (Ils examineront) toutes les questions concernant la classification, [illegible] les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section en particulier dans les édifices. Le Directeur Général [illegible] avec les exposants [illegible] applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées conformes à ces règlements seront fournies gratis........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Conseil Général
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

## CONSULAT DE FRANCE.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'aux industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St Etienne, Roubaix, Cararre, Lille, Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier, La Rochelle, Sedan, Toulouse, Périgueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et le Temps.

MM les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM Clavery - Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères

Bilot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobé Duval- Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.

Cordier—Sénateur.

| | |
|---|---|
| Paul Bert | Député. |
| Henri Chaveir | " |
| Clemenceau | " |
| Mgr Freppel | " |
| Tony Revillon | " |
| Rouvier | " |
| Bernard Soubeyran | " |
| Spuller | " |
| Wilson | " |

Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Bal Douon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

---

No 2 8. Commencé le 31 juillet

## FEUILLETON.

# Mariages Riches!

## MAISON SAINT-REPAIRE.

Par De Coëtlogon.

DEUXIÈME PARTIE.

Suite.

—Soit! j'y consens, répondit Antonia; reconduisez chez elle Mlle de La Moussey, mais venez me rejoindre; voici mon adresse. Vous comprenez que je veux avoir un entretien avec vous; j'ai tant de choses à vous demander. Revenez donc vite, je vous attends, et vous n'aurez pas d'ailleurs, je vous le jure, à regretter cette rencontre.

Puis Antonia, regardant Mary avec une indicible expression de tendresse ajouta :

— Vous, mademoiselle, qui ne connaissez sans doute que le bonheur, priez pour une femme bien malheureuse, pour une mère cruellement éprouvée. Vous serez heureuse si Dieu exauce les vœux qu'elle lui adresse en votre faveur

Et elle s'éloigna en répétant à Sylvia : "A bientôt!" tout en jetant à Mlle de la Moussey un regard plein de tendresse.

Quand Mme Torrelli eut disparu, Mary, qui l'avait longtemps suivie des yeux, interrogea Sylvia lui disant que chaque jour elle rencontrait cette dame à l'église et qu'elle éprouvait pour elle une profonde et indéfinissable sympathie. Elle se demandait la cause de l'espèce de terreur qui s'était emparée d'elle en l'apercevant, et du désir qu'elle avait manifesté de se soustraire à cette rencontre. Sylvia, qui avait eu le temps de se remettre, se contenta de répondre qu'elle avait été, en effet, profondément émue en rencontrant soudain une dame qu'elle croyait morte. et qu'elle avait jadis connue en Italie, dans des circonstances fort graves.

C'est en vain que Mary la pressa de questions, elle ne put en obtenir davantage.

Sylvia, se contentant de répondre que le secret de Mme Torrelli ne lui appartenait pas, et que, d'ailleurs, cette histoire fort ancienne ne saurait l'intéresser.

Malgré toutes les affirmations et les réticences de son ancienne nourrice, Mary n'était pas convaincue, et une voix intérieure lui criait qu'elle n'était pas étrangère à ce passé qui surgissait devant elle; qu'un lien quelconque devait la mêler à l'histoire de Mme Torrelli. Elle se rappelait que, malgré les méchants propos et les perfides insinuations de Mme de Vauchamps, dont elle avait parfois surpris quelques paroles envenimées, elle avait toujours éprouvé pour Antonia une instinctive sympathie, et chaque jour, en allant à la messe, elle était heureuse de rencontrer son doux regard arrêté sur elle.

Il y avait, entre ces deux natures que les hasards de la vie mettaient en présence, comme un magnétique attrait qui les rapprochait; elles ne se connaissaient pas, elles ne s'étaient jamais parlé, et cependant elles comprenaient que, sur un mot, sur un signe, elles se seraient tendu la main. Leurs deux âmes s'unissaient dans cet irrésistible et insondable courant qui entraîne dans l'espace les molécules fécondantes des fleurs et les intimes pensées de ceux qui doivent s'aimer un jour et se confondre dans une suprême étreinte, dans un amour infini.

Mary rentra donc pensive dans sa chambre, mais nullement triste et inquiète; il lui semblait, au contraire, que son cœur renaissait à l'espérance et que des événements heureux allaient se produire pour elle; elle n'aurait pas pu se dire ce qu'elle attendait, mais enfin elle sentait qu'elle touchait à une phase importante de sa vie, qui devait modifier son existence.

Antonia, en apercevant Mary de La Moussey, accompagnée par Sylvia, qu'elle avait immédiatement reconnue, ressentit comme une commotion électrique. et en remarquant l'affectueuse intimité qui semblait unir les deux femmes, la vérité se dressa devant elle, le voile qui couvrait ses yeux se déchira, illuminant son esprit d'une soudaine clarté; son cœur lui criait: "—On t'a menti, on t'a trompé; ta fille, cette enfant que tu as tant pleuré, n'est pas morte, elle vit! Depuis quinze jours, tu la rencontres chaque matin. Voilà pourquoi, malgré le mal qu'elle te fait, tu ne pouvais pas la haïr, voilà pourquoi tu la recherchais, voilà pourquoi tu l'aimais: c'est Mary de La Moussey, c'est la fiancée du duc, qui est ta fille!"

Et sa fiévreuse imagination, fouillant dans le passé, reconstruisait un à un tous les faits, tous les incidents, tous les mystères de cette ténébreuse histoire, qui n'avait plus de secrets pour elle. Ce qu'elle avait vaguement appris de l'origine de Mary, fille sans nom, élevée en Angleterre, adoptée par une famille française, dissipait ses derniers doutes, elle ne pouvait pas se tromper à cet invincible élan qui la poussait vers elle, en allumant dans son âme une tendresse infinie.

Quand cette conviction s'était emparée d'elle, elle avait été obligée de faire appel à toute son énergie pour ne pas s'élancer vers celle qu'elle nommait déjà sa fille et se jeter dans ses bras en lui criant: "Je suis ta mère!" Mais la raison avait triomphé de ce premier mouvement et elle avait compris qu'avant de revendiquer ses droits, avant de dire à cette enfant qui ne la connaissait pas, qui portait le nom d'une famille honorable: "Tu es ma fille!" il fallait que des preuves certaines vinssent justifier une pareille revendication.

Elle s'éloigna donc, craignant de ne pas pouvoir résister à la poignante émotion qui la gagnait et elle s'empressa de rentrer chez elle pour attendre Sylvia et obtenir d'elle des renseignements qui lui permettraient de dissiper ses derniers doutes et d'établir, d'une manière irrécusable, son titre de mère.

Quand sa première exaltation fut calmée, et qu'elle put juger plus froidement la situation, elle eut cependant un moment d'hésitation et presque de terreur, et elle se disait :

—Je me fais peut-être une illusion! Qui sait? Mary n'a pas connu sa mère, c'est vrai, mais il y a tant de jeunes filles dans ce cas...cela ne prouve rien. Quand même Sylvia l'aurait élevée!... c'est son métier... Dans ce moment encore ne lui a-t-on pas confié deux autres enfants? Oui, mais cette miniature que je retrouve entre les mains de la jeune fille.... Ce n'est encore qu'une présomption.... le hasard peut avoir tout fait....

Et elle s'absorbait dans de décourageantes pensées. Mais, un moment après elle se redressait, et, mettant les mains sur son cœur :

—Non, non, une mère ne se trompe pas... je sens là que c'est ma fille.

Et elle passait ainsi de la crainte à l'espérance, de l'abattement à la joie... Heureusement que, pour mettre fin à ses poignantes perplexités, on vint lui annoncer l'arrivée de Sylvia. Elle la fit entrer, et, dès que la porte se fut refermée sur elle, faisant taire toutes ses hésitations, et ne voulant pas laisser à Sylvia la ressource d'une tentative de dénégation, elle l'interpella immédiatement.

—Vous avez prêté les mains à une criminelle machination en arrachant, par un indigne mensonge, une fille à sa mère.

Sylvia voulut essayer de protester et balbutia d'une voix défaillante que l'enfant qu'elle lui avait confiée, ainsi qu'Arthur Ronald, étaient réellement morts; mais Antonia ne doutait plus: devant l'attitude atterrée de l'ancienne nourrice, la conviction s'était faite entière et indiscutable, et elle s'écria:

—Ne mentez pas, c'est inutile; je sais tout, et si vous ne voulez pas que je vous livre à la justice, qui vous demandera un compte sévère du faux que vous avez commis, achetez mon indulgence et mon pardon par un sérieux repentir. Je n'ai pas besoin que vous me fassiez des aveux, j'ai là vos lettres qui vous accusent et vous condamnent; j'ai entre les mains les preuves irrécusables de mes droits et de l'indigne supercherie dont j'ai été victime; ainsi, n'essayez pas de nier. Ce que je veux, c'est que vous me disiez à quelle suggestion vous avez obéi pour vous résoudre à me briser ainsi le cœur.

Sylvia, vaincue, se jeta à ses pieds, en lui demandant pardon, et en répétant qu'elle n'avait fait que se soumettre aux ordres qui lui étaient donnés, de se rendre immédiatement à Londres, avec l'enfant qui lui avait été confiée, par celui-là même qui la réclamait impérieusement. Elle ne pouvait pas résister à cette injonction.

—Vous pouviez au moins ne pas signer de votre nom cette cruelle et menteuse lettre qui me ravissait pour toujours mon enfant.

—Est-ce que je savais ce que je faisais, ce que je signais, quand cet homme, me parlant en maître, m'assurait que c'était pour le bonheur de l'enfant que M. Ronald agissait ainsi, que votre fortune était assurée par ce sacrifice qu'on vous imposait? Je voulais refuser, je vous le jure; je demandai à vous voir, à vous parler; mais alors, au nom du père, on me menaçait d'emporter l'enfant de force. Que voulez-vous que je vous dise? J'adorais ma petite Mary; elle me tendait ses bras roses, et regardait toute pleurante et effrayée l'homme qui menaçait de me l'enlever; il fallait la perdre ou consentir à ce mensonge, et je me suis inclinée. On m'a fait signer la lettre, et le soir même je partais pour l'Angleterre.

A mesure que Sylvia donnait ces explications si formelles, qui dissipaient ses dernières incertitudes, la figure d'Antonia s'illuminait d'un éclair de joie, et c'est avec une explosion d'immense tendresse et de bonheur qu'elle s'écria:

—Ma fille! j'ai retrouvé ma fille! Que m'importent les souffrances passées! Je vais pouvoir la presser sur mon cœur, l'entourer de mon amour, car je veux qu'on me la rende.

Mais soudain une pensée vint arrêter l'élan de sa joie et elle murmura:

—Le duc, lui!.... lui!.... épouser ma fille! Ah! ce n'est pas possible, ce serait un sacrilège, et je ne le permettrai pas......

A cet instant, sa femme de chambre lui présenta une carte et, après y avoir jeté les yeux, Antonia fit entrer Sylvia dans sa chambre et donna l'ordre d'introduire Mme de Chantage.

Elles ne s'étaient pas revues depuis le jour où avait eu lieu la pénible explication après la rupture du duc, et elles étaient mutuellement embarrassées de se retrouver en présence. Mais Antonia la vit cependant arriver avec plaisir, car elle sentait que Mme de Chantage pouvait seule éclaircir certains points, restés encore obscurs, dans la situation de Mary de La Moussey, puis qu'elle avait succédé à la nourrice, et qu'elle avait été longtemps chargée de son éducation.

Elle l'accueillit donc gracieusement et lui tendit la main en lui disant:

—Soyez la bienvenue.

Mme de Chantage, charmée de cette réception, à laquelle elle était loin de s'attendre, et, croyant le terrain bien préparé, aborda de suite le sujet de sa visite.

—M. de Saint Repaire m'a dit que vous aviez remarqué chez Muller une copie représentant la *Vierge à la chaise* de Raphaël, et que vous aviez manifesté le vif désir de la posséder.

—En effet, madame, je serais heureuse si l'on consentait à me la céder.

—Saint-Repaire a ajouté que vous y teniez d'autant plus que c'était l'œuvre d'une de vos amies.

—Ce motif doit vous expliquer suffisamment mon désir, reprit Antonia.

—Je le comprends, madame, mais malheureusement cette miniature appartient à la marquise de La Moussey, qui ne veut point s'en séparer. Je vous avouerai même que, dans l'intention de vous être agréable, j'ai fait ce matin une démarche pressante auprès d'elle, et malgré mes instances je n'ai rien pu obtenir.

—Le petit tableau, qui n'a pas une grande valeur artistique, je crois, est donc un souvenir aussi, un héritage de famille? interrogea Mme Torrelli.

—Pour cela, non, reprit vivement Mme de Chantage, qui sentait le danger de la situation, et vous le savez bien, puisque vous avez dit que c'était l'ouvrage d'une de vos amies intimes.

—Alors, veuillez me dire, je vous prie, comment il se fait que ce travail d'une inconnue soit entre les mains de Mme de La Moussey et qu'elle y attache un si grand prix?

—La marquise aime beaucoup les objets de sainteté, fit Mme de Chantage sans répondre à la première partie de l'interrogation.

—Cela m'étonne, pour une image de la Vierge surtout, objecta Antonia, car, si je ne me trompe pas, Mme de La Moussey est protestante.

Mme de Chantage, très embarrassée, ne put que répondre:

—Je ne sais d'où lui vient cette passion; mais, malheureusement, elle ne veut pas s'en défaire, et elle me l'a déclaré formellement ce matin.

—Vous pouvez peut-être au moins, dit Antonia, me dire où Mme de La Moussey en a fait l'acquisition?

—Pour cela, c'est bien facile, et je suis d'autant mieux en mesure de vous renseigner, que j'étais avec elle lorsqu'elle l'a achetée. Nous nous promenions, il y a trois ans, dans New Bond street, lorsqu'elle aperçut cette miniature à la vitrine de Thomson Groswit, fameux marchand de curiosités de Londres; elle en eut envie, et si je ne me trompe pas, elle l'a payée cinquante livres.

Antonia se redressa alors de toute sa hauteur, et, la regardant en face, elle lui dit :

—Vos souvenirs, madame, vous font complètement défaut, et si vous voulez bien m'écouter un instant, je vais les rétablir dans votre mémoire, en vous racontant l'histoire *vraie* de cette miniature, que Mme de La Moussey n'a nullement achetée à Thomson Groswit, qui ne l'a jamais possédée. Elle l'a simplement recueillie dans l'héritage d'Arthur Ronald, lord Weighton.

En entendant cette déclaration si précise et si imprévue, Mme de Chantage voulut essayer une timide dénégation, mais Antonia ne la laissa pas achever et continua :

—Cette miniature, madame, a été peinte par moi. Je l'offris, alors, il y a dix-huit ans, à Arthur Ronald, que j'aimais, qui m'abandonna pour épouser la fille de lord Weighton, son oncle, dont il devint ainsi l'héritier. Cette miniature, à laquelle Ronald attachait un grand prix, malgré sa trahison, a été laissée par lord Weighton à Mary, à Mary, dont je suis la mère, entendez-vous, madame? Celle que vous appelez Mary de La Moussey, et qui a été adoptée par le marquis et la marquise de La Moussey, est ma fille, et je veux qu'on me rende mon enfant. J'ai déchiré les masques aujourd'hui, ainsi n'essayez pas de me tromper et retenez bien ce que je vais vous dire, je veux et j'entends qu'on me rende ma fille; je ne reculerai devant rien pour arracher mon enfant à ceux qui me l'ont volée. Je l'aime passionnément depuis que je sais qu'elle est mon sang; enfin je veux la soustraire à vos odieuses machinations.

Mme de Chantage, écrasée sous cette véhémente apostrophe et se croyant le jouet d'un mauvais rêve, se cramponnait à une dernière espérance et balbutia :

—C'est un roman que vous me racontez là, pour faire manquer le mariage du duc; la jalousie vous égare.

—Il ne s'agit ni du duc, ni de ma tendresse pour lui; tout disparaît devant cette immense joie d'avoir retrouvé mon enfant, que je ne veux pas qu'on m'enlève de nouveau.

—Nous savons bien que la mère de Mary est morte depuis longtemps, répliqua Mme de Chantage.

—Vous êtes donc sourde et aveugle? répliqua Antonia, plus exaltée que jamais; n'entendez-vous pas que je vous dis que Mary est ma fille? Ne voyez-vous pas, à l'émotion qui m'agite, au bonheur qui rayonne dans tout mon être, que c'est une mère véritable qui se dresse devant vous.

—Admettons un instant que cela soit vrai, dit la complice de Saint-Repaire, qui ne pouvait se résoudre à voir s'envoler ses rêves de fortune. comment prouverez-vous vos droits? Et vous imaginez-vous que, sur votre simple déclaration, le marquis et la marquise de La Moussey, qui ont adopté et qui aiment aujourd'hui cette enfant de leur choix, consentiront à vous l'abandonner, se résigneront à déchirer un acte légal qui constitue l'état civil de cette jeune fille, née de père et de mère inconnus? Croyez-vous, enfin, que sur une affirmation plus ou moins discutable, puisqu'elle est moins intéressée, ils vous livreront l'immense fortune qu'un généreux protecteur a laissée à sa pupille?

—Est-ce que je leur demande leurs millions, moi? Est-ce que j'ai besoin de leur argent? répliqua Mme Torrelli avec indignation; je ne veux que ma fille, et je suis assez riche pour qu'elle se passe de leur fortune. Qu'ils gardent son or, mais qu'ils me rendent mon enfant

—Pour appuyer vos revendications maternelles, vous n'avez que des présomptions plus ou moins étayées sur des similitudes de situation. Il y a par le monde plus d'un enfant de cet âge, dont on ignore l'origine; et, parce qu'il y a dix-huit ans, vous avez mis au monde une fille que la mort vous a enlevée un an après, vous l'avez raconté vous-même vous voulez aujourd'hui la ressusciter pour servir vos projets de vengeance, et c'est Mlle de La Moussey que vous choisissez pour jouer ce rôle. Faites attention, madame; on pourra croire que vous tenez d'autant plus à la réclamer qu'elle possède une immense fortune et qu'elle vous enlève celui que vous aimez.

—Taisez-vous, madame, s'écria avec force Antonia; vous savez bien que ce que vous dites là est une infamie, et vous n'avez pas douté un instant de mes droits et de mon titre de mère, mais si vous voulez des preuves, j'en ai plein les mains, je puis non seulement vous en produire, mais vous en écraser.

J'ai là toutes les lettres d'Arthur Ronald, constatant notre amour et parlant avec tendresse de cette enfant, fruit de notre amour. J'ai conservé de même celles de lord Weighton, faisant appel à mon dévouement et me demandant de me sacrifier pour sauver un grand nom qui allait s'éteindre, et assurer ainsi la fortune et le bonheur de celui que j'aimais par dessus tout.

(*A continuer.*)

---

Un vieux beau, se mirant dans sa glace avec complaisance :

—Vous aurez beau faire, monsieur mon âge, je serai toujours votre cadet!

---

Une coquille, dans un journal qui annonce l'exécution de Stellmacher à Vienne.

"Cet anarchiste, dit la feuille, a été pendu sans concession."

C'est confession, n'est-ce pas.